

32^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

4-5 décembre 2024

Hôtel W, Bogotá, Colombie

*Les décisions du Conseil d'administration sont disponibles en ligne à l'adresse endmalaria.org/fr
Les présentations et les documents diffusés à l'avance sont disponibles sur le [portail du Conseil d'administration](#).
La liste des présences est disponible en annexe.*

4 décembre 2024 – Jour 1

1. Ordre du jour (RBM/BM32/2024/01)

1.1. La **présidente du Conseil d'administration** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants, et en particulier au membre suppléant du Conseil d'administration, Hamza Djibo (société civile), qui participe à sa première réunion en personne depuis sa nomination au Conseil d'administration, le 1^{er} septembre 2024.

1.2. Le D^r Gabriel Carrasquilla, membre suppléant du Conseil d'administration pour les Amériques, présente officiellement le **D^r Guillermo Alfonso Jaramillo, ministre colombien de la Santé et de la Protection sociale**, qui inaugure la séance par une présentation sur la situation actuelle du paludisme en Colombie.

1.3. La **Présidente du Conseil d'administration** invite les membres du Conseil d'administration à déclarer tout conflit d'intérêts, puis prend note qu'aucun conflit d'intérêts n'est mentionné lors de cette séance.

1.4. La **présidente du Conseil d'administration** présente l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document [RBM/BM32/2024/01](#), pour décision. Le **Conseil d'administration** adopte l'ordre du jour.

Point de décision n° 1 : Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme adopte l'ordre du jour de la 32^e réunion du Conseil d'administration.

1.5. Le **Responsable de la gouvernance** présente une mise à jour sur le suivi de la 31^e réunion du Conseil d'administration, qui s'est tenue virtuellement le 4 septembre 2024, y compris la diffusion du procès-verbal, des points de décision et des décisions électroniques, tels que transmis dans le document [RBM/B32/2024/02](#). Le **Conseil d'administration** approuve formellement le procès-verbal de la 31^e réunion.

Point de décision n° 2 : Procès-verbal de la 31^e réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve formellement le procès-verbal de la 31^e réunion du Conseil d'administration.

2. Rapport du Président-directeur général du Partenariat RBM (RBM/BM32/2024/03)

2.1. À la demande de la **présidente du Conseil d'administration**, le **président du Comité des finances** et **président du Comité de mobilisation des ressources** fait part de ses réflexions sur les activités des derniers mois. Le **président du Comité des finances** souligne les principales réalisations, notamment la réussite de deux audits internes (2022 et 2023), une amélioration significative du taux de combustion et une réduction notable du nombre de risques. La **présidente du Comité de mobilisation des ressources**, à la tête du Comité nouvellement créé, met l'accent sur les efforts visant à conserver les donateurs actuels, à obtenir de nouveaux financements et à constituer une réserve de donateurs. Parmi les succès notables,

citons un accord de financement de 6,5 millions de dollars US avec le ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) et des discussions en cours avec de nouveaux donateurs potentiels.

2.2. Le **Président-directeur général** donne un aperçu stratégique de l'année 2024 et un aperçu des priorités pour 2025, soulignant la nécessité d'actions audacieuses, de partenariats stratégiques et de restructurations pour relever les défis et accélérer les efforts d'élimination du paludisme. Le rapport aborde les domaines clés suivants :

- (i) Des progrès partagés : le Cap-Vert et l'Égypte ont été déclarés exempts de paludisme et la Déclaration de Yaoundé a été lancée.
- (ii) L'engagement des partenaires : le renforcement des partenariats avec les principales parties prenantes, dont le secteur privé (Business Alliance Against Malaria), l'UNICEF, le PNUD, la Geneva Learning Foundation et l'Université de Pretoria, ainsi que l'intensification des efforts de sensibilisation visant à obtenir la contribution de partenaires non traditionnels et d'étendre la collaboration.
- (iii) Les améliorations financières et opérationnelles apportées au Secrétariat : l'amélioration continue du taux de combustion tout au long de l'année et la réussite de deux audits, l'audit 2023 ne faisant état d'aucune constatation, ce qui témoigne de l'amélioration des processus, des contrôles et de la conformité.
- (iv) Les défis externes : la résistance aux médicaments, les effets du changement climatique, la coordination multisectorielle et les lacunes en matière de financement.

2.3. Le **Président-directeur général** présente également les principaux enseignements tirés, notamment l'importance d'un engagement ministériel plus fort, de la promotion de l'appropriation par les pays et de l'obtention d'un financement innovant grâce à la mise en concordance des efforts de lutte contre le paludisme avec les programmes plus vastes de la lutte contre le changement climatique et du développement.

2.4. Le **Président-directeur général** évoque également la restructuration en cours du Secrétariat visant à améliorer sa flexibilité, sa réactivité et ses capacités dans des domaines cruciaux tels que l'assistance technique, les systèmes de données, le plaidoyer et la mobilisation des ressources.

Discussion

2.5. **Les membres du Conseil d'administration** accueillent favorablement le rapport du Président-directeur général, appréciant le format de sa présentation et soulignant sa clarté, son exhaustivité et sa capacité à replacer les réalisations de l'année écoulée dans leur contexte.

2.6. **Les membres du Conseil d'administration** formulent les suggestions suivantes :

- (i) Rechercher un engagement mondial par le biais de plateformes telles que le G20 et le G7 et la collaboration avec des organisations telles que Global Citizen, et tenter de revoir les efforts d'intervention passés pour en garantir la durabilité ;
- (ii) Diversifier les sources de financement en attirant de nouveaux donateurs tout en consolidant les relations avec les donateurs existants ;
- (iii) Parvenir à une inclusion significative de la jeunesse dans la gouvernance grâce à son intégration dans les mécanismes du Partenariat ;
- (iv) Promouvoir une collaboration multisectorielle avec les secteurs de l'agriculture, de l'urbanisation et de l'exploitation minière pour relever les défis posés par le paludisme, tout en plaidant pour l'inclusivité en faisant participer des groupes vulnérables tels que les personnes porteuses de handicaps ;
- (v) Continuer à célébrer les grandes étapes de l'élimination du paludisme afin de stimuler les progrès et d'inspirer des actions, tout en s'efforçant de changer de discours en associant dorénavant le paludisme aux problèmes du développement et du changement climatique.

2.7. Le **Président-directeur général** remercie le **Conseil d'administration** pour ses commentaires et évoque plusieurs opportunités stratégiques :

- a. Les plateformes et partenariats mondiaux : tirer parti du fait que l'Afrique du Sud accueille le G20 pour élargir les partenariats tout en renforçant l'engagement ministériel et en maximisant les connexions par l'intermédiaire de plateformes telles que l'Union africaine.
- b. L'engagement au niveau national : exploiter les réunions du CRSPC pour partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés et appliquer les connaissances acquises pour améliorer les résultats au niveau national.
- c. La jeunesse et l'inclusivité : élargir le rôle de la jeunesse tout en s'assurant de sa participation significative et en institutionnalisant ses contributions.
- d. La collaboration multisectorielle : contextualiser et mettre en œuvre la boîte à outils multisectorielle pour faire participer des secteurs tels que l'exploitation minière, l'agriculture et l'éducation à la lutte contre le paludisme.
- e. Événements : passer à des événements multipartites axés sur les résultats auxquels participeront des secteurs plus larges et encourageant les pays à coorganiser des événements.
- f. Le financement innovant et le changement de discours : répondre aux contraintes budgétaires par des mécanismes de financement innovants, tout particulièrement en alignant les initiatives de lutte contre le paludisme sur le discours relatif à la crise climatique.

3. **Rapport sur le paludisme dans le monde**

3.1. Le **D' Ngamije, membre du Conseil d'administration représentant l'OMS**, participe virtuellement à la réunion pour présenter le Rapport sur le paludisme dans le monde 2024 de l'OMS, qui doit encore être publié. Celui-ci donne une vue d'ensemble de la situation mondiale du paludisme et souligne à la fois les progrès accomplis et les défis importants qui subsistent, en mettant particulièrement l'accent sur l'équité et la vulnérabilité.

3.2. **Les membres du Conseil d'administration** félicitent l'OMS pour ce rapport qui présente de manière équilibrée les progrès accomplis et les défis à relever, et en particulier pour l'accent mis sur l'intersectionnalité. S'ils saluent les progrès réalisés grâce aux nouveaux outils, ils expriment également leur inquiétude quant aux risques à caractère régional. En outre, les membres soulignent la nécessité d'une gestion équitable des nouveaux outils et de stratégies coordonnées et fondées sur des données probantes pour poursuivre les progrès tout en relevant les nouveaux défis.

4. **Dernières nouvelles du Partenariat & résultats 2024 (RBM/BM32/2024/04)**

4.1. La **présidente du Conseil d'administration** invite les groupes de travail et les comités de partenaires du Partenariat RBM à présenter leurs réalisations de 2024 et leur impact, leurs liens avec d'autres groupes de travail et comités de partenaires, ainsi que leurs plans de travail pour 2025 et leur évolution tactique prévue.

La session commence par les présentations des groupes de travail, suivies de celles des comités de partenaires et de l'Initiative sur les données.

4.2. Les **coprésidents du Groupe de référence sur la surveillance, le suivi et l'évaluation (SMEWG)** présentent les dernières nouvelles de leur Groupe telles qu'elles figurent dans la présentation destinée aux membres de la réunion. Le Groupe demande le soutien du Conseil d'administration pour ses activités clés et pour accroître sa visibilité et défendre les priorités en matière de surveillance, de suivi et d'évaluation lors des réunions de haut niveau. En outre, les coprésidents encouragent la participation du Conseil d'administration à leurs réunions annuelles.

4.3. Les **coprésidentes du Groupe de travail sur la lutte antivectorielle (VCWG)** présentent les dernières nouvelles de leur Groupe telles qu'elles figurent dans la présentation destinée aux membres de la réunion. Le VCWG demande au Conseil d'administration de participer à sa réunion annuelle et de soutenir la visibilité du VCWG lors des événements de haut niveau.

4.4. Les **coprésidents du Groupe de travail multisectoriel (MSWG)** présentent les dernières nouvelles de leur Groupe telles qu'elles figurent dans la présentation destinée aux membres de la réunion. Le MSWG demande le soutien du Conseil d'administration pour plaider en faveur de l'intégration du paludisme dans les secteurs autres que celui de la santé, pour établir des relations formelles avec les agences des Nations Unies afin d'harmoniser les efforts multisectoriels, et pour désigner un membre du Conseil d'administration qui soutiendra les activités multisectorielles et qui facilitera les contacts avec les ministères des Finances et du Développement urbain.

4.5. Les **coprésidentes de l'ARMPC et du SCPC** donnent ensemble les dernières nouvelles de l'ARMPC et du SCPC dans la perspective de la fusion proposée de ces comités. Elles mettent en lumière les réalisations de l'ARMPC et du SCPC en 2024 et leurs priorités pour 2025, en insistant sur l'engagement de la jeunesse, le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Elles détaillent notamment leurs efforts pour renforcer l'engagement des jeunes et les partenariats avec les réseaux dans les pays francophones et anglophones, qui s'appuient sur les dirigeants pour amplifier le plaidoyer en faveur de la lutte contre le paludisme dans les espaces consacrés à la santé et au changement climatique. Elles soulignent également la nécessité d'un soutien structurel, notamment par le recrutement d'un coordinateur ou d'une coordinatrice jeunesse, et présentent leur collaboration avec des organisations mondiales telles que le Fonds mondial et avec des partenaires du secteur privé visant à améliorer les stratégies de plaidoyer et de financement.

4.6. Les priorités en matière de plaidoyer et de communication pour 2025, telles qu'énoncées par les **coprésidentes**, comprennent l'alignement des communications sur le programme d'impulsion massive, la promotion de l'engagement du secteur privé et la mise à profit d'événements très médiatisés tels que le G7 pour favoriser l'obtention de fonds en faveur de l'élimination du paludisme. Les coprésidentes des deux groupes de travail soulignent que pour atteindre ces objectifs, il est vital que les groupes de travail et les comités de partenaires collaborent en ce qui concerne la mobilisation des ressources, le financement au niveau national et les initiatives relatives à l'égalité des sexes et au climat.

4.7. Les dernières nouvelles du CRSPC sont présentées par les **coprésidentes du CRSPC**, qui mettent en avant leurs réalisations, notamment la fourniture d'une assistance technique à 119 pays, l'accent étant particulièrement mis sur l'Afrique subsaharienne, et la mise en œuvre continue de réformes visant à améliorer l'harmonisation stratégique et l'efficacité opérationnelle.

Ces réformes comprennent l'introduction d'un formulaire de demande d'assistance technique en ligne et le passage de groupes de travail permanents à des groupes de travail spécifiques pour traiter les questions émergentes.

4.8. Les **coprésidentes du CRSPC** insistent sur les efforts du CRSPC visant à rationaliser les processus et à renforcer l'engagement des partenaires et le cadre d'assistance technique. En outre, elles demandent des éclaircissements sur le rôle du CRSPC dans le cadre du programme d'impulsion massive.

4.9. La **responsable de l'Initiative sur les données** présente une mise à jour du tableau de bord sur la lutte mondiale contre le paludisme et insiste sur la transition vers une plateforme plus agile et plus rentable pour répondre aux besoins des pays et surmonter les goulots d'étranglement. Elle souligne les fonctions interactives de la plateforme, telles que les demandes d'assistance technique en temps réel et les outils d'analyse des lacunes.

Discussion

4.10. Les **membres du Conseil d'administration** apprécient les présentations sur les comités de partenaires (CP) et les groupes de travail (GT) et insistent sur l'importance d'une amélioration de la coordination afin d'éviter les doubles emplois, d'harmoniser les responsabilités et d'améliorer la communication entre les CP et les GT. Des questions sont posées sur l'impact qu'aura le plan de travail 2025, qui n'est pas entièrement financé, sur les activités prévues, et sur les moyens qui permettraient de réaliser des gains d'efficacité afin de maximiser la valeur ajoutée des activités.

4.11. Plusieurs **membres du Conseil d'administration** soulignent la nécessité d'une meilleure intégration des données provenant des CP et des GT afin d'optimiser leur utilisation en vue de la prise de décision et suggèrent d'organiser davantage de sessions conjointes ou de réunions consolidées afin de favoriser la collaboration sur des questions transversales, d'éviter les approches cloisonnées et de garantir l'impact sur le terrain. En outre, les membres ont demandé des éclaircissements sur l'établissement des priorités, les

mesures de réussite et les moyens d'améliorer la circulation des données entre les groupes de travail, les comités de partenaires et le Secrétariat et de la maintenir jusqu'en 2025.

4.12. Le **Président-directeur général** discute des efforts visant à améliorer la collecte et la diffusion des connaissances, et notamment des plans visant à assigner un rôle spécifique axé sur la gestion et la diffusion à grande échelle des connaissances générées au sein du Secrétariat, qui garantirait leur utilisation plus efficace à la fois en interne et à l'extérieur. Le Président-directeur général aborde également les travaux en cours visant à rationaliser les thèmes transversaux tels que le genre, les crises humanitaires et le changement climatique. En réponse aux préoccupations concernant l'efficacité des réunions et le cloisonnement, le Président-directeur général évoque les réunions de coordination stratégique auxquelles participent les coprésidents des comités de partenaires, les groupes de travail et le Secrétariat.

4.13. En réponse aux questions du Conseil d'administration, la **coprésidente du SCPC** décrit le processus de priorisation du plan de travail discuté lors du séminaire de planification d'octobre 2024, qui a identifié des domaines de travail clés tels que l'engagement des jeunes, l'engagement des francophones et la collaboration avec le secteur privé. Elle souligne qu'il est important d'exploiter les ressources des partenaires pour créer une stratégie globale de plaidoyer et de communication visant à façonner le discours mondial sur le paludisme. En ce qui concerne la mesure du succès, la **coprésidente du SCPC** mentionne l'élaboration d'une théorie de l'influence et d'indicateurs clés de performance et souligne la priorité de 2025 consistant à élaborer une stratégie mondiale claire de mobilisation des ressources, intégrant le financement des donateurs, des pays et du secteur privé.

4.14. En réponse aux questions du Conseil d'administration, la **coprésidente du CRSPC** explique que si le CRSPC ne fournit pas d'assistance technique directe aux OSC, son travail garantit leur engagement par le biais d'autres initiatives. Elle fait également remarquer que, lors des réunions du CRSPC, les coprésidents ou des membres des groupes de travail sont invités à faire part de leurs activités, ce qui favorise une prise de conscience et la collaboration entre les groupes.

4.15. La **présidente du Conseil d'administration** prend note des demandes adressées au Conseil d'administration par les groupes de travail et les comités de partenaires et indique que le Conseil d'administration examinera ces demandes et y répondra en temps utile.

5. Programme d'impulsion massive ([RBM/BM32/2024/05](#))

5.1. Le **Président-directeur général** présente le programme d'impulsion massive au Conseil d'administration (voir les présentations de la réunion), soulignant son rôle dans la relance de la lutte contre le paludisme par l'alignement sur les stratégies existantes telles que la Déclaration de Yaoundé et le Cadre catalytique de l'UA, tout en introduisant de nouvelles actions transformatrices. En particulier, il souligne qu'en tant que gardien, RBM s'est engagé à soutenir et à rendre opérationnel le programme d'impulsion massive par le biais d'une coordination avec ses partenaires, d'un suivi rigoureux et d'un engagement continu des parties prenantes.

Discussion

5.2. **Les membres du Conseil d'administration** expriment leur soutien au programme d'impulsion massive, mais ils soulignent la nécessité d'agir plus urgemment et de disposer de définitions plus claires de la réussite et d'objectifs tangibles pour mesurer les progrès accomplis. Des questions sont soulevées quant à la nécessité de revoir les objectifs actuels, tels que ceux qui figurent dans le cadre de la STM. Les membres soulignent qu'il est important de se concentrer sur des actions hautement prioritaires, d'utiliser une théorie du changement solide et de veiller à ce que les efforts consentis se traduisent par des résultats mesurables tels que la réduction de la mortalité et de l'incidence du paludisme.

5.3. Plusieurs commentaires des **membres du Conseil d'administration** soulignent la nécessité de renforcer la coordination et la collaboration entre les parties prenantes, dont les bailleurs de fonds, les pays et la société civile, afin d'harmoniser leurs efforts de manière efficace. Il est également question d'exploiter les outils et les cadres existants, tels que les cartes de score ALMA, afin d'améliorer la responsabilité et le suivi. En outre, les membres insistent sur l'importance d'un message clair et unifié quant aux objectifs du programme d'impulsion massive afin d'impliquer les parties prenantes et d'encourager l'action collective.

5.4. **Les membres du Conseil d'administration** insistent également sur la nécessité d'équilibrer l'optimisme et le réalisme et soulignent la nécessité d'une redéfinition du discours pour se concentrer sur les réalisations et d'une « histoire de victoire » afin de maintenir le soutien et l'investissement dans les efforts de lutte contre le paludisme, en particulier dans un contexte de ressources limitées.

5.5. Le **Président-directeur général** réaffirme que le programme d'impulsion massive constitue un passage nécessaire du statu quo à une approche plus détaillée et plus pragmatique pour parvenir à un changement transformateur et qu'il n'est pas statique mais s'adaptera au fur et à mesure que les nouveaux engagements et les progrès réalisés contribueront à créer un environnement propice à l'éradication du paludisme. Il suggère également que, bien qu'un travail important et une harmonisation aient eu lieu et que le processus soit prêt à aller de l'avant, le programme restera adaptable afin d'intégrer les retours d'information et d'affiner l'approche adoptée.

5.6. **Le BCG** souligne que le programme d'impulsion massive vise à relancer les progrès de la lutte contre le paludisme en identifiant les lacunes des efforts actuels et en se concentrant sur l'amélioration de la collaboration entre les parties prenantes. Il recommande également une hiérarchisation plus claire des actions et d'attribuer des responsabilités spécifiques aux parties prenantes afin de simplifier la mise en œuvre.

5.7. Le **Président-directeur général** exprime sa gratitude pour les commentaires du Conseil d'administration et réaffirme la pertinence des six piliers et des actions du programme d'impulsion massive, qui serviront de base au plan de travail du Secrétariat pour les années à venir.

6. **Plan de travail, budget et impact en 2025**

Rapport du Comité des finances ([RBM/BM32/2024/06](#))

6.1. Le **président du Comité des finances** et la **directrice administrative et financière** présentent les mises à jour financières (voir la présentation de la réunion) à la suite de la 37^e réunion du Comité des finances¹, qui s'est tenue au début novembre. Parmi celles-ci figure une recommandation pour un report de budget de 1,5 million de dollars US de 2024 à 2025 (qui sera discuté plus en détail lors de l'approbation du plan de travail et du budget 2025).

6.2. Dans un point séparé, à la suite de son examen par le Comité des finances, le **président du Comité des finances** soumet au Conseil d'administration les Lignes directrices internes de RBM pour le suivi des subventions² pour approbation, telles que publiées à l'annexe C du document RBM/BM32/2024/06.

6.3. Le **Conseil d'administration** approuve les Lignes directrices pour le suivi des subventions, telles que soumises à son examen par le président du Comité des finances.

Point de décision n° 3 : Lignes directrices pour le suivi financier des subventions

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les Lignes directrices pour le suivi des subventions telles que soumises à son examen par le président du Comité des finances.

Plan de travail et budget 2025 ([RBM/BM32/2024/07](#))

¹ Le procès-verbal de la 37^e réunion du Comité des finances est annexé au document RBM/BM32/2024/06 à l'annexe A.

² Les Lignes directrices pour le suivi des subventions ont été rédigées conformément à une recommandation figurant dans le rapport d'audit interne de 2022, qui a été suivie en octobre 2024.

6.4. Le **Président-directeur général** présente le plan de travail et le budget pour 2025, tels qu'ils figurent dans le document RBM/BM32/2024/07, et souligne leur harmonisation avec le Plan stratégique du Partenariat RBM (2021-2025) et le programme d'impulsion massive, et met en évidence les activités à fort impact et optimisant les ressources élaborées de manière collaborative par le Secrétariat, les comités de partenaires et les groupes de travail. Le budget total proposé s'élève à 17,5 millions de dollars US, dont 13,3 millions de dollars US en attente et 4,18 millions de dollars US souhaités.

Discussion

6.5. Un **membre du Conseil d'administration** insiste sur le fait qu'il est important de renforcer l'engagement des pays afin d'améliorer la visibilité de RBM et son alignement sur les efforts nationaux, et de soutenir en priorité les pays proches de l'élimination du paludisme.

6.6. Le **Conseil d'administration** approuve le plan de travail et le budget 2025.

Point de décision n° 4 : Plan de travail et budget 2025

- (i) l'inclusion du report du budget 2024 dans le montant du budget 2025, soit au total environ 1 540 038 USD ;
- (ii) le plan de travail et le texte explicatif du budget 2025, tels qu'ils figurent dans le document BM32/2024/07, qui ont été préparés en conformité avec les piliers et les activités de l'initiative « impulsion massive » contre le paludisme (BM32/2024/05) ;
- (iii) le budget 2025 pour un montant de 17 543 568 USD, dont 13 359 013 USD initialement approuvés et un montant souhaité de 4 187 555 USD à incorporer au fur et à mesure de la mobilisation des fonds, comme indiqué dans le document BM32/2024/07 ;
- (iv) le cadre de suivi 2025, tel que défini dans le document BM32/2024/07.

5 décembre 2024 – Jour 2

7. UNICEF

7.1. **Fouzia Shafique, directrice adjointe de la santé à l'UNICEF**, et ses collègues de l'UNICEF se sont connectés à distance pour faire une présentation sur l'UNICEF et les défis de la lutte contre le paludisme dans un contexte d'urgences multiples en matière de santé publique, de crises humanitaires et de systèmes de santé mis à rude épreuve (voir la présentation de la réunion).

7.2. **Des membres du Conseil d'administration** posent des questions à l'UNICEF sur le déploiement des vaccins contre le paludisme, notamment sur les pays qui les mettent en œuvre et sur le calendrier de vaccination des enfants. Ils lui demandent également comment l'UNICEF envisage de renforcer son partenariat avec RBM afin de renforcer la lutte contre le paludisme, en particulier grâce à une collaboration mutuelle et à des interventions sanitaires communautaires intégrées.

7.3. **L'UNICEF** répond aux questions des membres du Conseil d'administration en détaillant le déploiement du vaccin contre le paludisme et en soulignant l'importance de son intégration dans les différentes initiatives de santé pour améliorer son impact et l'efficacité des ressources.

7.4. Le **Président-directeur général** remercie l'UNICEF pour sa participation à la réunion et précise qu'il est important de transformer ces discussions en collaborations concrètes. En outre, il souligne des priorités communes telles que la lutte contre le paludisme pendant la grossesse et l'amélioration de la couverture du TPIg, et propose une coordination plus étroite au niveau national.

7.5. Le **Président-directeur général** souligne également les possibilités de rationaliser les efforts de plaidoyer et de communication et suggère d'intégrer les données de l'UNICEF dans le Tableau de bord du Partenariat RBM sur la lutte mondiale contre le paludisme afin d'améliorer la surveillance et la continuité.

En outre, il insiste sur l'importance de tirer parti de l'expertise collective pour renforcer la collaboration et servir l'objectif commun d'aider les enfants et de faire progresser les efforts d'éradication du paludisme.

8. Groupe du secteur privé

8.1. Au début de la présentation, l'une des deux **membres du Conseil d'administration pour le secteur privé**, Caroline Desrousseaux, annonce qu'elle quittera le Conseil d'administration à la fin décembre 2024.

8.2. La **membre suppléante du Conseil d'administration pour le secteur privé** présente une mise à jour du travail du groupe du secteur privé (voir la présentation de la réunion) et ses priorités pour l'année à venir : diversifier l'engagement du secteur privé au-delà des membres de la BAAM pour inclure une collaboration multisectorielle et mettre l'accent sur la valeur de l'innovation dans la lutte contre le paludisme.

8.3. Le **président du Comité des finances et membre du Conseil d'administration pour le secteur privé** souligne que de nombreux partenaires de la BAAM font également partie du groupe du secteur privé au sein du Fonds mondial, ce qui permettrait d'harmoniser les efforts de ces deux forums et de collaborer dans le cadre d'événements organisés conjointement par le Fonds mondial, RBM et la BAAM.

8.4. **Des membres du Conseil d'administration** saluent l'accent mis par le secteur privé sur l'innovation et soulignent qu'il est important de faire contribuer le secteur privé africain et de lier l'innovation à une meilleure mise en œuvre afin de garantir des progrès durables vers l'élimination et l'éradication du paludisme. Ils ont tout particulièrement suggéré :

- (i) de clarifier les rôles au sein du Partenariat (Conseil d'administration, comités de partenaires, groupes de travail, Secrétariat) en ce qui concerne la contribution du secteur privé, afin de garantir une stratégie unifiée concernant le secteur privé ;
- (ii) de s'appuyer sur les alliés du secteur privé pour plaider auprès des ministères et des chefs de gouvernement afin de renforcer le soutien politique aux initiatives de lutte contre le paludisme ;
- (iii) de renforcer les liens entre le groupe du secteur privé et les groupes de travail et comités de partenaires du Partenariat RBM concernés ;
- (iv) de créer des documents de plaidoyer plus ciblés pour la mobilisation des ressources et l'engagement stratégique.

8.5. En réponse à des questions, la **membre suppléante du Conseil d'administration pour le secteur privé** souligne l'importance des membres du Conseil d'administration, et en particulier de la société civile, pour préparer les communautés aux nouvelles innovations afin d'en assurer la bonne adoption. En ce qui concerne la collaboration au sein du Partenariat, elle souligne la forte coordination entre le groupe du secteur privé et les comités de partenaires et groupes de travail. En outre, elle s'engage à collaborer aux stratégies d'engagement du secteur privé, à la mobilisation des ressources et à la coordination des événements à venir.

8.6. Le **président du Comité des finances et membre du Conseil d'administration pour le secteur privé** insiste également sur l'intention de la BAAM d'organiser des événements dans les pays avec l'aide de partenaires locaux afin d'impliquer le secteur privé national.

8.7. La **présidente du Conseil d'administration** remercie le groupe du secteur privé et souligne l'importance de la stratégie d'engagement du secteur privé pour aider à concentrer les efforts et à cibler les priorités de manière efficace.

9. Comité consultatif du Fonds mondial pour RBM

9.1. La **présidente du Comité consultatif du Fonds mondial (GFAC)**, la D^{re} Melanie Renshaw, présente l'état d'avancement des travaux du Comité consultatif du Fonds mondial pour RBM (voir la présentation de la réunion). En particulier, la présidente du GFAC souligne la décision prise par le Conseil d'administration du Fonds mondial en novembre 2024 d'approuver une méthodologie de séparation des maladies qui permettra d'accélérer l'affectation de ressources à la lutte contre le paludisme. La présidente souligne le rôle important joué par les données de modélisation fournies par le projet Malaria Atlas (Atlas du paludisme) et par le plaidoyer ciblé des membres du GFAC, des membres du Conseil d'administration de RBM et du PDG

de RBM dans l'obtention de ce résultat positif.

9.2. Le **Président-directeur général** remercie la **présidente du GFAC** pour les progrès significatifs réalisés par le Comité et souligne que les succès obtenus en quelques mois seulement démontrent la puissance du Partenariat RBM lorsqu'il travaille de manière harmonisée, ciblée et collaborative.

9.3. La **présidente du Conseil d'administration** se fait l'écho des remarques de plusieurs membres du Conseil d'administration qui remercient la présidente du GFAC pour son leadership et qui félicitent tous les membres du Conseil d'administration et les partenaires pour leurs efforts de collaboration. En outre, elle ajoute que si les progrès accomplis sont louables, le travail n'est pas terminé en ce qui concerne la reconstitution des ressources du Fonds mondial et elle appelle tous les membres à poursuivre leurs efforts.

10. Réformes de la gouvernance ([RBM/BM32/2024/08](#))

10.1. Le **Président-directeur général** commence la présentation sur les réformes de la gouvernance (voir la présentation de la réunion) et réitère qu'il est important d'intégrer les jeunes dans les structures de gouvernance du Partenariat RBM, en s'appuyant sur les discussions de la veille. Le Président-directeur général demande un mandat pour élaborer et présenter des options en vue de la représentation de la jeunesse dans l'ensemble du Partenariat d'ici à la réunion du Conseil d'administration de mai 2025, garantissant que ces propositions seront accompagnées de leurs incidences budgétaires.

10.2. Un **membre du Conseil d'administration** suggère d'inclure dans la décision une formulation reflétant l'inclusion des jeunes dans les mécanismes du Partenariat et un autre membre souligne la nécessité d'encadrer et de positionner de manière appropriée ces représentants de la jeunesse.

10.3. Le **Conseil d'administration** approuve une décision visant à renforcer la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de gouvernance du Partenariat.

Point de décision no 5 : Représentation de la jeunesse

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme :

(i) décide que les jeunes, en tant qu'acteurs clés de la lutte contre le paludisme, doivent être représentés dans les mécanismes de gouvernance du Partenariat ;

(ii) demande au Président-directeur général de lui présenter, lors de sa réunion de mai 2025, des options pour la mise en place de cette représentation, y compris toute incidence budgétaire associée à ces options.

10.4. Le **Président-directeur général** souligne les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et donne la parole à la **coprésidente du CRSPC**, qui présente les propositions d'actualisation des termes de référence du CRSPC (comme indiqué dans l'annexe 1 du document RBM/BM32/2024/08). La **coprésidente du CRSPC** souligne le processus complet et inclusif mis en œuvre pour s'assurer que les termes de référence révisés combleront les lacunes antérieures et sont en accord avec les réformes générales de la gouvernance du Partenariat RBM, ainsi que l'importance de ces mises à jour pour améliorer la fonctionnalité et l'impact du CRSPC.

10.5. Un **membre du Conseil d'administration** souligne la nécessité de démontrer l'impact de l'assistance technique tout en progressant vers l'indépendance des pays et réitère une suggestion faite lors d'une réunion précédente concernant l'introduction d'un mécanisme de non-participation au partage des résultats de l'assistance technique.

10.6. Le **Conseil d'administration** approuve les nouveaux termes de référence du CRSPC.

Point de décision no 6 : Termes de référence du CRSPC

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM approuve les termes de référence du Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays joints à l'annexe 1 au document du Conseil d'administration RBM/BM32/2024/08, qui remplacera les documents précédemment adoptés régissant ce Comité de partenaires.

10.7. La **conseillère en communication internationale et en participation externe du Partenariat RBM** présente les termes de référence du Comité de partenaires chargé du plaidoyer, de la mobilisation des ressources et de la communication (tels qu'ils figurent à l'annexe 2 du document RBM/BM32/2024/08), qui ont été élaborés en collaboration avec les coprésidents et les membres du groupe de pilotage et qui intègrent les commentaires de l'atelier d'octobre sur le plaidoyer. Elle indique que si les termes de référence sont approuvés, les prochaines étapes consisteront à lancer un appel à candidatures pour les membres du groupe de pilotage, qui devra être finalisé d'ici la fin du mois de janvier.

10.8. Un **membre du Conseil d'administration** souligné qu'il est important que le nouveau comité de partenaires se concentre sur des résultats concrets, qu'il les fasse concorder avec les priorités de l'ensemble du Partenariat et qu'il tire parti des possibilités offertes par les groupes de travail pour renforcer son impact.

10.9. Le **Conseil d'administration** approuve la création du Comité de partenaires chargé du plaidoyer, de la mobilisation des ressources et de la communication (ARCPC).

Point de décision n° 7 : Création de l'ARCPC

Le Conseil d'administration du Partenariat

- (i) approuve les termes de référence du Comité de partenaires chargé du plaidoyer, de la mobilisation des ressources et de la communication (« ARCPC ») joints à l'annexe 2 du document RBM/BM32/2024/08 qui, une fois que la création de l'ARCPC sera effective conformément aux dispositions énoncées ci-dessous, remplaceront les documents précédemment adoptés régissant le Comité de partenaires chargé du plaidoyer et de la mobilisation des ressources et le Comité de partenaires chargé de la communication stratégique ;
- (ii) approuve la nomination de Mme Olivia Ngou et de Mme Maelle Ba en tant que premières coprésidentes du Comité de partenaires chargé du plaidoyer, de la mobilisation des ressources et de la communication à partir du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'à l'expiration de leurs mandats respectifs de coprésidentes du Comité de partenaires chargé du plaidoyer et de la mobilisation des ressources et du Comité de partenaires chargé de la communication stratégique, après quoi elles seront toutes deux éligibles à un nouveau mandat de coprésidente ;
- (iii) approuve la création officielle du Comité de partenaires chargé du plaidoyer, de la mobilisation des ressources et de la communication à compter du 1^{er} janvier 2025, en remplacement du Comité de partenaires chargé du plaidoyer et de la mobilisation des ressources et du Comité de partenaires chargé de la communication stratégique, qui seront supprimés et dont toutes les structures et tous les axes de travail seront démantelés à la même date ;
- (iv) demande aux coprésidentes désignées de l'ARCPC et au Président-directeur général de prendre les dispositions nécessaires pour rendre l'ARCPC opérationnel, notamment en constituant un groupe de pilotage conformément aux procédures opérationnelles standard des comités de partenaires.

10.10. Les consultants de **Bridges for Development** présentent les mises à jour (telles que présentées à l'annexe 3-5 du document RBM/BM32/2024/08) des procédures opérationnelles standard (POS) des comités de partenaires et des groupes de travail et du Règlement intérieur, conformément à la mise en œuvre des réformes de la gouvernance et en vue d'assurer la cohérence avec les termes de référence actualisés des comités de partenaires.

10.11. Le **Conseil d'administration** approuve les POS et le Règlement intérieur.

Point de décision n° 8 : Procédures opérationnelles standard des Comités de partenaires

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les procédures opérationnelles standard des comités de partenaires jointes à l'annexe 3 du document RBM/BM32/2024/08, qui remplacent les procédures opérationnelles standard des comités de partenaires adoptées précédemment.

Point de décision n° 9 : Procédures opérationnelles standard des groupes de travail

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve les procédures opérationnelles standard des groupes de travail jointes à l'annexe 4 du document RBM/BM32/2024/08, qui remplacent les procédures opérationnelles standard des groupes de travail adoptées précédemment.

Point de décision n° 10 : Règlement intérieur du Partenariat RBM

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le Règlement intérieur du Partenariat RBM joint à l'annexe 5 du document RBM/BM32/2024/08, qui remplace le Règlement intérieur adopté précédemment.

11. Examen des décisions et remarques finales

11.1. Le **Responsable de la gouvernance** examine et approuve avec le Conseil d'administration les points de décision tels que présentés et approuvés tout au long de la réunion.

11.2. Le **Président-directeur général** demande un ajustement du point de décision n° 4 (Plan de travail et budget 2025) afin d'ajouter une référence au point 2 pour préciser que le plan de travail et le budget 2025 sont totalement conformes aux piliers et aux activités du programme d'impulsion massive. En réponse à une question sur les incidences budgétaires du rôle de gardien du Secrétariat, la **vice-présidente du Conseil d'administration** réitère que le plan de travail 2025 approuvé est totalement conforme aux piliers du programme d'impulsion massive et insiste de ce fait sur l'importance d'assurer le financement intégral du Secrétariat. En outre, le **Président-directeur général** rassure le Conseil d'administration sur le fait que dans le cadre du plan de travail 2025, les activités ont été priorisées conformément au montant de financement garanti de 13,3 millions de dollars US, et il rappelle les lacunes du financement, en particulier pour les activités de l'ARCPC. Il ajoute enfin que la restructuration du Secrétariat chercherait à optimiser les ressources. Le **Conseil d'administration** approuve le point de décision modifié sur le plan de travail et le budget 2025.

11.3. La **présidente du Conseil d'administration** résume l'examen des demandes formulées par les groupes de travail et les comités de partenaires au cours de leurs présentations et constate que nombre d'entre elles ont déjà été incluses dans le plan de travail et le budget 2025 approuvés. Plus précisément, conformément aux demandes, à l'avenir, les membres du Conseil d'administration seront informés des réunions pertinentes des comités de partenaires et des groupes de travail en vue d'une éventuelle participation virtuelle, certains membres étant invités au vu de leur expertise, tandis que la proposition d'assigner des points focaux du Conseil d'administration aux groupes de travail sera laissée ouverte à une participation volontaire. En ce qui concerne le soutien à la participation de ministres, la **présidente du Conseil d'administration** suggère d'organiser des événements en marge des réunions ministérielles existantes, avec le soutien du Secrétariat. La présidente encourage également les groupes de travail à soulever d'autres questions lors des prochaines réunions.

11.4. Une fois assurée qu'il ne reste pas de questions en suspens, elle considère que le moment est venu de clore la réunion.

12. Session exécutive

12.1. La **présidente du Conseil d'administration** convoque une session exécutive réservée aux membres du Conseil d'administration et aux membres suppléants du Conseil d'administration.

PARTICIPANTS À LA 32^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUPPLÉANTS

Membres du Conseil d'administration et suppléants			Commentaires
Présidente du Conseil d'administration	Joy Phumaphi	Membre du Conseil d'administration	
Vice-présidente du Conseil d'administration	Marijke Wijnroks	Membre du Conseil d'administration	
Pays touchés	Julio Rakotonirina	Membre du Conseil d'administration, Union africaine	
	Félix Agbla	Membre suppléant du Conseil d'administration, Afrique (OOAS)	
	Keith Carter	Membre du Conseil d'administration, Amériques	
	Gabriel Carrasquilla	Suppléant, Amériques	
	Sarthak Das	Membre du Conseil d'administration, Asie-Pacifique	
	D ^r Rose Mudin	Suppléant, Asie-Pacifique	
Société civile	Joseph Wato	Membre du Conseil d'administration	
	Cecilia Afua Lodonu-Senoo	Suppléante	
	Ayo Ipinmoye	Membre du Conseil d'administration	<i>En virtuel</i>
	Hamza Djibo	Suppléant	
Organismes de financement	Helen Jamet	Membre du Conseil d'administration	<i>En virtuel</i>
	Amy Kesterton	Membre suppléante du Conseil d'administration	
	David Walton	Membre du Conseil d'administration	
	Avery Avrakotos	Suppléant	<i>En virtuel</i>
Secteur privé	Caroline Desrousseaux	Membre du Conseil d'administration	<i>En virtuel</i>
	Juliana Richardson	Suppléante	
	Sherwin Charles	Membre du Conseil d'administration	
	Ian Boulton	Suppléant	<i>En virtuel</i>
Science et innovation	Isabella Oyier	Membre du Conseil d'administration	
	Neena Valecha	Suppléante	<i>En virtuel</i>
Indépendantes	Yacine Djibo	Membre du Conseil d'administration	
	Yvonne Chaka Chaka	Membre du Conseil d'administration	
UNOPS	Andrew Kirkwood	Membre du Conseil d'administration	
OMS	Daniel Ngamije	Membre du Conseil d'administration	<i>En virtuel</i>

COMITÉS DE PARTENAIRES ET GROUPES DE TRAVAIL

Coprésidentes des CP	Rôle	Commentaires
Ba, Maelle	Coprésidente du SCPC	-
Ngou, Olivia	Coprésidente de l'ARMPC	-
Achu, Dorothy	Coprésidente du CRSPC	-
Bilak, Hana	Coprésidente du CRSPC	<i>En virtuel</i>
Co-présidents et coordonnateurs des groupes de travail	Rôle	Commentaires
Konstantina Boutiska	Coordinatrice des CMWG, VCWG et MSWG	-
Emma Holland	Coordinatrice du SME WG	<i>En virtuel</i>
Julie Gutzman	MiP WG	<i>En virtuel</i>
Graham Alabaster	MS WG	<i>En virtuel</i>
Peter Mbabazi	MS WG	-
Gabrielle Hunter	SBC WG	<i>En virtuel</i>
Ashley Riley	Coordinatrice SBC	<i>En virtuel</i>
Nabukenya Mariam Wamala	SBC WG	<i>En virtuel</i>
Elizabeth Chiyende	SBC WG	<i>En virtuel</i>
Whajib Mohammed	SME WG	
Molly Robertson	SME WG	<i>En virtuel</i>
Corine Ngufor	VCWG	

Secrétariat de RBM

Rôle		Commentaires
Michael Adekunle Charles	PDG	-
Barbara Laurenceau	Responsable des programmes	-
Robert Olney	Responsable de la gouvernance	-
Lizz Ntonjira	Conseillère en communication internationale et en participation externe	
Priscilla Ngero	Responsable des finances et de l'administration	
Fikani Gibson	Assistante administrative principale	
Sara Gonzalez	Responsable des données	
<i>Tous les autres collègues du Secrétariat de RBM participent virtuellement</i>		

INVITÉS SPÉCIAUX

Invités spéciaux		Commentaires
Elizabeth Chizema	Conseillère, ALMA	<i>En virtuel</i>
Cassie Dormond	BAAM/Point focal du secteur privé	<i>En virtuel</i>
Roberto Montoya	Point focal OPS/Amériques	
Melanie Renshaw	ALMA & Présidente du GFAC	<i>En virtuel</i> – Point 9 de l'ordre du jour uniquement
Fouzia Shafique	Directeur associé de l'UNICEF – Santé	<i>En virtuel</i> – Point 7 de l'ordre du jour uniquement
Rory Nefdt	Conseiller principal de l'UNICEF pour la santé	<i>En virtuel</i> – Point 7 de l'ordre du jour uniquement
Ida Marie Ameda	Conseillère de l'UNICEF pour le paludisme et les MTN	<i>En virtuel</i> – Point 7 de l'ordre du jour uniquement
Sarah Churchill	Consultante de Bridges to Development	
Eelco Szabó	Consultant de Bridges to Development	
Guervan Adnet	Boston Consulting Group	Points 5 et 6 de l'ordre du jour uniquement
Wendy Woods	Boston Consulting Group	Points 5 et 6 de l'ordre du jour uniquement
Thomas Payen	Boston Consulting Group	<i>En virtuel</i> – Points 5 et 6 de l'ordre du jour uniquement
Nicholas Sukitsch	Boston Consulting Group	<i>En virtuel</i> – Points 5 et 6 de l'ordre du jour uniquement
Regina Osih	Boston Consulting Group	Points 5 et 6 de l'ordre du jour uniquement
Julie Moysiuk	Boston Consulting Group	<i>En virtuel</i> – Points 5 et 6 de l'ordre du jour uniquement